

**SAINT-PROJET
SAINT-CONSTANT**



SOMMAIRE

<i>Le mot du Maire</i>	<i>p 2</i>
<i>Mouvement de personnel</i>	<i>p 3</i>
<i>Parcours de santé</i>	<i>p 4</i>
<i>Transport personnes âgées, APE</i>	<i>p 5</i>
<i>Commémorations</i>	<i>p 6</i>
<i>Travaux d'aménagement, désherbage</i>	<i>p 7</i>
<i>Du nouveau dans nos poubelles</i>	<i>p 8</i>
<i>Commandes groupées</i>	<i>p 9</i>
<i>Les sorties</i>	<i>p 10</i>
<i>En cuisine, au jardin</i>	<i>p 11</i>

Saint-Projet Saint-Constant



**BULLETIN MUNICIPAL
N° 81
JANVIER 2017**

Le mot du Maire



Chers concitoyens,

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2017. Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur pour vous et tous vos proches.

2017 est une année de changement : la création de la nouvelle communauté de communes La Rochefoucauld Portes du Périgord au 1^{er} janvier, les élections présidentielles et les élections législatives. Souhaitons que malgré ces changements nous puissions poursuivre nos projets en cours.

Notre secrétaire générale Fabienne Deschaises va nous quitter le 1^{er} avril pour une retraite bien méritée. Merci à elle pour tout le travail réalisé pour notre collectivité et nos administrés. Sa collègue Valérie Guédon va prendre le poste de secrétaire générale et nous avons recruté Eliane Fredon pour la seconder. Le Plan Local d'Urbanisme communal (PLU), l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), le Périmètre de Protection Modifié (PPM) autour du château de La Rochefoucauld seront achevés au cours du 1^{er} trimestre (4 ans d'études auront été nécessaires).

Le parcours de santé est installé dans le bois du château.

Un grand merci à Madame Matossian pour son aide dans ce projet. Cet aménagement est un bel exemple de la mutualisation qui peut être réalisée entre deux communes : La Rochefoucauld et Saint-Projet Saint-Constant. D'autres pistes sont à l'étude.

Après quelques inquiétudes en début d'année scolaire, les effectifs de l'école restent stables et nous devrions maintenir nos 4 classes.

Le projet de construction des ateliers municipaux, bâtiment classé BEPOS (Bâtiment à énergie positive) est aujourd'hui en attente de financement. Même si nous avons eu récemment des décisions concernant TEPCV (Territoire à énergie pour la croissance verte) et une aide parlementaire, nous redéposons un dossier de demande de subvention auprès de la nouvelle région, du département et en début d'année auprès du fond d'investissement des collectivités.

La défense incendie de la commune a été améliorée : le Maine Quérant, la zone de La Bécasse. Une nouvelle réglementation devrait nous parvenir en ce début d'année.

Les illuminations de Noël se poursuivent rue de la République et route de Saulnières. L'éclairage public a été revu pour améliorer la sécurité au niveau des arrêts de bus RD 941 et rue de Bellevue.

La machine à désherber à la vapeur, choisie pour supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires, est en cours d'achat.

Le service de transport des personnes âgées fonctionne depuis octobre. Un bilan sera fait au début de cette année.

Nous allons lancer la consultation d'une maîtrise d'œuvre pour les études et la réalisation d'un aménagement de sécurité permettant de relier les deux côtés de la RD 941 à l'entrée du bourg.

Concernant la communauté de communes, il faut attendre la mise en place de la nouvelle équipe au plus tard la 3^{ème} semaine de janvier. Nous espérons la poursuite des dossiers actuels : ZAC Terrasses de Tardoire, projet étang Landaudrie à Rancogne, maison de santé de La Rochefoucauld, aire de service et zone d'activité du pont des paroisses à Taponnat, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.....

Malgré des contraintes budgétaires de plus en plus importantes et des transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités, notre commune et notre communauté de communes poursuivent leurs développements.

Merci à tous ceux qui s'investissent dans la vie de notre commune et permettent son dynamisme.

Bonne année à toutes et à tous.

Jean Louis Marsaud



Secrétariat de mairie : Fabienne part, Eliane arrive...



Fabienne Deschaises a fait valoir ses droits à la retraite. Elle quittera son poste le 1^{er} avril 2017. Entrée le 1^{er} octobre 1975 comme stagiaire pendant un an, elle sera à l'issue titularisée «secrétaire de mairie». Elle franchira par la suite tous les échelons de la profession pour finir au grade d'attachée en 2013. Seule secrétaire en poste pendant de nombreuses années, elle sera secondée par Valérie Guédon en janvier 2003.

Choisie après appel à candidature parmi cent candidats, Eliane Fredon gagnera le secrétariat de mairie le 5 janvier, date à laquelle elle a été embauchée comme adjoint administratif. Cette jeune femme, mère d'un garçon, habite la commune où elle s'est investie dans l'association des parents d'élèves. Elle s'est familiarisée avec la mairie en participant en 2014 au recensement de la population. Elle assurera l'accueil, l'enregistrement du courrier et se familiarisera avec les différentes tâches de sa charge. Valérie Guédon prendra le poste libéré par Fabienne Deschaises.

La commission communication souhaite une heureuse retraite à Fabienne et la bienvenue à Eliane.



Parcours de santé

Les sportifs, habitués du bois du château qui en sillonnent les allées en petites foulées, ont depuis peu à leur disposition, un parcours de santé. Neuf stations les invitent à des exercices de musculation, d'équilibre, d'assouplissement, à exécuter sur les agrès implantés à cet effet.

Pour le parcours à destination des adultes, neuf stations sont réparties dans les allées latérales du bois. Celui réservé aux enfants, composé de cinq agrès plus ludiques, emprunte les côtés de l'allée principale.

Initié en 2013, ce projet porté par les deux communes de St-Projet-St-Constant et La Rochefoucauld, aura

mobilisé les énergies des élus des deux localités. Il n'a été possible que grâce à l'accord de la famille de La Rochefoucauld, propriétaire des lieux, que la commune tient à remercier.

Le bois étant classé, tout comme le château, le projet a été mené en collaboration avec les services concernés de l'Etat : ONF, Bâtiments de France, affaires culturelles, environnement et logement.

Le parcours de santé se fait dans sa totalité depuis le parking réalisé au village de la Machère à St Projet-St-Constant. Dans la foulée, des plots en bois, taillés dans la même essence que celle des agrès ont été dressés à l'entrée de chaque allée du bois en remplacement des poteaux de béton interdisant l'accès aux véhicules.

Déjà liées par une convention définissant l'utilisation des équipements sportifs du stade de Bel Air, les deux communes voisines ont mutualisé leurs moyens pour la réalisation de cet équipement, préfigurant peut être des rapprochements encore plus étroits.



Transport personnes âgées



Depuis octobre dernier, le service de transport de personnes âgées est en expérimentation. La période d'essai arrive à son terme et c'est avec plaisir que le Conseil Municipal s'apprête à signer une convention avec le prestataire TITI FLORIS pour l'année 2017.

Ainsi le service de transport de personnes âgées proposé de trois demi-journées par semaine (mardi matin, jeudi matin et samedi matin) est confirmé pour les personnes de plus de 70 ans.

Pour rappel, les bénéficiaires doivent s'inscrire en mairie. Ensuite la réservation d'un transport au jour choisi doit être effectuée avant le lundi midi.

La commission reste à votre disposition pour tout complément d'information ou discussion éventuelle pour amélioration du service.



A.P.E.



Animation APE et école du vendredi 16 décembre, avec vente de gâteaux, d'objets et pour tous une boisson offerte.



Cérémonies du souvenir



L'Association des Anciens Combattants de la commune, emmenée par son président Marc Deliancourt et la municipalité participe activement aux cérémonies du souvenir à l'image de celles du 11 novembre et du 5 décembre derniers.



Christelle Fauconnet a lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.



Fleurissement des tombes de Roger Deville et Gérard Vandeputte.



Un rond-point réaménagé.

Propriété du département, le rond-point d'entrée de bourg, n'avait pas fière allure. Soucieux de donner une meilleure image de la commune, le maire a proposé au département de prendre en charge l'aménagement et l'entretien de ce rond-point. Installée dans la zone d'emploi communautaire, la Maison Familiale Rurale forme des élèves au CAPA travaux paysagers. Des contacts ont été pris avec Frantz Lamoureux, le formateur responsable de cette section, pour mettre à profit le savoir-faire de ses élèves. Un accord a été passé et ces derniers ont planché sur des projets qui ont été présentés aux élus. Ceux-ci ont validé un aménagement qui laisse une part importante à la créativité des jeunes élèves. Une première tranche de travaux a été réalisée. Pour des raisons budgétaires, la seconde aura lieu en 2017.



Installation des guirlandes de Noël



Machine à désherber

Après de nombreux contacts avec les sociétés proposant des matériels pour le désherbage sans utilisation de produits phytosanitaires, d'essais, de déplacements, la commune a arrêté son choix sur un matériel utilisant de la vapeur d'eau sous pression : Le Steam-tec de la société ENTECH. Le coût d'achat de la machine s'élève à 27.775,44€ TTC (la commune récupère à terme une grande part de la TVA). Par ailleurs, l'agence de l'eau Adour Garonne devrait accorder une subvention à hauteur de 50%.



La steam-tec en utilisation

Du nouveau dans nos poubelles



A compter du 1^{er} avril 2017, la collecte de notre commune va changer pour s'adapter au tri et à la réduction des ordures ménagères. Depuis quelques années et encore plus l'an dernier avec les nouvelles consignes de tri des pots, barquettes et films en plastique, le sac noir a beaucoup maigri. Lorsqu'il est sorti toutes les semaines, il est à peine rempli.

Notre communauté de communes la CDC Bandiat Tardoire et Calitom ont donc décidé d'adapter la fréquence de collecte des ordures ménagères des particuliers en conséquence. Dans quelques mois, les sacs noirs seront ramassés tous les 15 jours. Le service de collecte restera assuré toutes les semaines mais de manière alternée : les sacs jaunes une semaine et les sacs noirs l'autre semaine.

Un composteur, un sac jaune et un sac noir

Le tri des emballages recyclables, du papier, du verre dans les conteneurs mais surtout le compostage des biodéchets sont désormais indispensables. La réglementation interdit d'ailleurs à partir de 2025 les déchets fermentescibles (épluchures, restes de repas...) dans les ordures ménagères.

Après le tri, le compostage va maintenant faire partie de notre quotidien. C'est la raison pour laquelle, Calitom mène actuellement une grande campagne de distribution de composteurs. Grâce au retrait des biodéchets, le compostage permet de conserver ses ordures ménagères non-dégradables encore plus longtemps.

Pour les personnes résidant en logement collectif ou ne possédant pas de jardin, des points de compostage de quartier sont aussi en cours de mise en œuvre.

Les cantines scolaires, les salles des fêtes, les maisons de retraite, les écoles qui produisent des volumes plus conséquents de déchets garderont leur fréquence toutes les semaines.

Cette évolution répond aux objectifs de réduction des ordures ménagères, de valorisation maximum et de maîtrise des coûts de gestion des déchets. 1/3 de la population du territoire de Calitom est concerné par cette évolution (précisions coût à voir :.....)

Toutes les informations concernant les opérations de distribution de composteurs ou bientôt les jours de collecte vous seront adressés dans votre boîte aux lettres. Consultez également régulièrement le site internet www.calitom.com pour avoir plus de détails. Les jours de collecte y sont également en ligne en tapant le nom de la commune. Pour un rappel des consignes de tri : www.trionsplusfort16.com



Faire des économies en regroupant ses commandes

Commande Groupée

Une commande groupée a pour but de rassembler un certain nombre d'acheteurs afin d'obtenir des tarifs intéressants chez un revendeur, sur un même produit ou famille de produits.

Le fournisseur sélectionné pour une Commande Groupée doit être connu et reconnu depuis des années, être un spécialiste dans le domaine et avoir au moins un point de vente physique (donc pas de vendeur de cartons pour une Commande Groupée).

Un recensement doit être établi pour connaître l'ensemble des personnes intéressées et quantifier le volume des besoins. Si le nombre de personnes est suffisant pour que la commande se réalise, l'organisateur communique au magasin les informations concernant les acheteurs. Ce dernier recevra les conditions générales de la vente (tarif, délais, livraison ...) qu'il diffusera à chaque intéressé pour validation avant confirmation et/ou envois du bon de commande.

L'étape ultime, les produits sont livrés au domicile des acheteurs et le paiement est effectué suivant les modalités convenues avec le fournisseur par acheteur.

Certains peuvent aussi effectuer le retrait directement au magasin ceci afin d'éviter les frais de port si la Commande Groupée le permet.

Le recensement, principe et organisation de la Commande Groupée

La Commune propose de recenser les personnes intéressées par catégorie de fourniture ou de prestation afin qu'ils puissent se mettre en relation pour réaliser par eux mêmes leur groupement d'achat. Chaque liste sera diffusée à l'ensemble des personnes constituant une thématique.

La Commune laisse le soin à l'ensemble des personnes de se contacter pour organiser leur propre achat groupé afin d'obtenir les meilleures conditions.



Informations à transmettre à la mairie pour ceux qui sont intéressés :

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Mail :

Commande Groupée souhaité pour :

FIUOL : (Oui / Non) préciser son fournisseur actuel nom, téléphone et mail

GRANULES EN SAC : (Oui / Non) préciser son fournisseur actuel nom, téléphone et mail

GRANULES EN VRAC : (Oui / Non) préciser son fournisseur actuel nom, téléphone et mail

BOIS DE CHAUFFAGE : (Oui / Non) préciser son fournisseur actuel nom, téléphone et mail

RAMONAGE CHEMINEE : (Oui / Non) préciser son fournisseur actuel nom, téléphone et mail

Proposition d'idée sur une thématique supplémentaire :

*Je soussigné Madame ou Monsieur, demeurant à
....., autorise la Commune de SAINT PROJET SAINT CONSTANT à
enregistrer et communiquer mes données personnelles que pour cet échange d'informations en
particulier.*



Par ici les sorties !

THÉÂTRE

SAMEDI 28 JANVIER

SALLE POLYVALENTE 20H30

Le Théâtre des Riffauds

En association avec La Pièce Montée présentera

La vie sexuelle des champignons de Paris

Une pièce tous public de Roberto Capezzone

Organisé par le Comité des Fêtes



Entrée 7 €

Moins de 16 ans 4 €

Moins de 12 ans gratuit



LOTO

de l'Association des Parents d'Elèves

Samedi 1^{er} avril 20h30

Espace d'animation de la gare

(salle de la Tardoire)

La Rochefoucauld



© Can Stock Photo



EN CUISINE : Petits paniers à la fondue de poireaux et noix

Ingrédients (4 personnes)

- 1 jaune d'œuf,
- 1 cuillerée à soupe d'huile,
- sel, poivre,
- 100 g de bacon,
- 200 ml de crème liquide,
- 2 blancs de poireaux,
- 30 g de cerneaux de noix,
- 2 échalotes,
- 1 pâte à tarte feuilletée.

Préchauffez four th. 220°.

Coupez les blancs de poireaux en fines rondelles, lavez les.

Épluchez et hachez les échalotes.

Hachez grossièrement les noix.

Dans une poêle avec l'huile chaude, faites revenir les échalotes puis l'émincé de poireaux à feu moyen environ 5 minutes. Ajoutez la crème liquide, les noix, le bacon. Prolongez la cuisson à feu doux environ 8 minutes. Salez et poivrez.

Déroulez la pâte feuilletée et coupez la en 4 parts, conservez la feuille de cuisson. Répartissez la fondue de poireaux au centre des 4 paniers, puis repliez les bords de pâte vers le centre. Placez vos paniers sur la feuille de cuisson sur la plaque de four, dorez les au pinceau avec le jaune d'œuf dilué avec un peu d'eau et faites cuire 20 minutes.

Bon appétit.



AU JARDIN

Les **potées fleuries** permettent de créer facilement et rapidement un joli décor estival. Elles ont leur place sur la **terrasse** ou le **balcon** mais aussi dans un **patio** ou un **petit jardin**. Quelles plantes et fleurs choisir pour donner un coup de jeune à nos potées fleuries?

Véritable feu d'artifice que cette composition réunissant impatiens rouges, pétunias roses et œillets d'Inde.

Avant tout, voici quatre petits **conseils** pour réussir vos potées fleuries

- Intégrez toujours à la plantation au moins 3 cm de cailloux ou de **billes d'argile** (c'est plus léger !) au fond des contenants. Ainsi, les racines ne stagneront pas dans l'eau.
- Choisissez un **terreau** de bonne qualité. Si possible mélangez-le avec de la terre de jardin pour lui donner plus de consistance.
- Préférez des **contenants** de belle taille. Plus les contenants sont petits, plus les arrosages doivent être fréquents et soignés.
- Associez des **plantes** dont les ports sont complémentaires (sujets à port dressé à côté de sujets à port retombant) et évitez de trop mélanger les couleurs (pas plus de 3 ou 4 couleurs en harmonie ou en contraste).

Ici, le pétunia blanc est marié à un géranium blanc, du lierre panaché et du lamier. En complément, l'euphorbe « Diamond Frost » apporte un côté vaporeux très charmant.

Retrouvez d'autres idées sur internet dans : 12 idées de potées fleuries pour l'été – My little jardin.





*Jean-Louis MARSAUD Maire de St-Projet-St-Constant et les membres du
Conseil Municipal*

*seraient très honorés de votre présence lors de la cérémonie
de présentation des vœux pour la nouvelle année*

Le vendredi 06 janvier 2017 à 20 heures 30

Salle Polyvalente

*Merci de confirmer votre présence
avant le 02 01 2017
Tél 05 45 62 02 51*

**HORAIRES
D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mardi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Mercredi et samedi : fermé
Jeudi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 18h00
Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Téléphone : 05 45 62 02 51
Bureau du maire : 05 45 62 28 22
Télécopie : 05 45 62 16 73
Messagerie : mairiest-projet-st-constant@wanadoo.fr

